

Association des professeurs de musique inscrits du Québec

Sommaire de l'assurance responsabilité civile générale des entreprises

Dates d'entrée en vigueur : Du 1er septembre 2025 au 1er septembre 2026

Assureur	Markel Canada Limitée
Limites de responsabilité	\$ 5,000,000 Blessures corporelles et dommages matériels – Formulaire d'incident \$ 5,000,000 Produits d'agrégats annuels et opérations terminées \$ 5,000,000 Préjudice corporel et publicitaire, toute personne ou entité commerciale - Agrégat \$ 10,000 Paiements médicaux, une seule personne \$ 250,000 Responsabilité légale des locataires, tout local \$ 5,000,000 F.P.S. No 6 - Automobile sans appartenance à la propriété, tout accident
Conditions de couverture	<ul style="list-style-type: none">• Sous réserve du libellé et des conditions des polices des assureurs• Sous réserve d'une franchise de 1 000 \$ par événement, toutes les pertes• Le territoire est le Canada seulement• La couverture est strictement pour les opérations en tant que professeur de musique, y compris les cours individuels, en ligne ou en classe, ainsi que pour les récitals et les spectacles de vos élèves seulement• Abus ou agression sexuelle réel ou présumé exclus

Veuillez noter :

Ce document est publié sous forme de résumé de la couverture seulement et ne doit pas être fourni à des tiers qui demandent une preuve de couverture.

Si vous avez besoin d'un certificat d'assurance, veuillez consulter la [section Certificat d'assurance](#) incluse dans ce document pour obtenir des instructions sur la façon d'en demander une copie.

Le présent document et les recommandations, analyses ou conseils fournis par Marsh (collectivement, l'**« analyse de Marsh »**) ne sont pas destinés à être considérés comme des conseils concernant une situation individuelle et ne doivent pas être considérés comme tels. Ce document contient des renseignements exclusifs et confidentiels de Marsh et ne peut être partagé avec des tiers, y compris d'autres producteurs d'assurance, sans le consentement écrit préalable de Marsh. Tous les énoncés concernant des questions actuarielles, fiscales, comptables ou juridiques sont fondés uniquement sur notre expérience en tant que courtiers d'assurance et conseillers en risques et ne doivent pas être considérés comme des conseils actuariels, comptables, fiscaux ou juridiques, pour lesquels vous devriez consulter vos propres conseillers professionnels. Toute modélisation, analyse ou projection est sujette à une incertitude inhérente, et l'analyse de Marsh pourrait être considérablement affectée si les hypothèses, conditions, renseignements ou facteurs sous-jacents sont inexacts ou incomplets ou devaient changer. Les informations contenues dans le présent document sont basées sur des sources que nous croyons fiables, mais nous ne faisons aucune déclaration ou garantie quant à leur exactitude. Sauf disposition contraire d'une entente entre vous et Marsh, Marsh n'a aucune obligation de mettre à jour l'analyse de Marsh et n'a aucune responsabilité envers vous ou toute autre partie en ce qui concerne l'analyse de Marsh ou tout service fourni par un tiers à vous ou à Marsh. Marsh ne fait aucune déclaration ni ne donne aucune garantie concernant l'application du libellé des polices ou la situation financière ou la solvabilité des assureurs ou des réassureurs. Marsh ne donne aucune assurance quant à la disponibilité, au coût ou aux conditions de la couverture d'assurance.



Certificats d'assurance

Si vous avez besoin d'un certificat d'assurance concernant un lieu ou un événement spécifique, veuillez faire parvenir votre demande directement à winnipegcertificates@marsh.com avec un cc à Danielle Blaich (Danielle.Blaich@marsh.com) avec les informations suivantes :

- Nom du membre qui demande le certificat
- Indiquez la date et le lieu de l'événement
- Adresse postale de la partie qui demande une preuve de votre couverture

Veuillez prévoir de 24 à 48 heures pour que vos demandes soient traitées.

Nous demandons que toutes les demandes d'événements qui surviennent après la date de renouvellement du **1er septembre 2026** soient retenues jusqu'à ce que le renouvellement ait eu lieu. Aucune demande de certificat demandée avant la date de renouvellement pour des événements survenant après le renouvellement ne sera émise tant que nous n'aurons pas une couverture consolidée.

Le présent document et les recommandations, analyses ou conseils fournis par Marsh (collectivement, l'« analyse de Marsh ») ne sont pas destinés à être considérés comme des conseils concernant une situation individuelle et ne doivent pas être considérés comme tels. Ce document contient des renseignements exclusifs et confidentiels de Marsh et ne peut être partagé avec des tiers, y compris d'autres producteurs d'assurance, sans le consentement écrit préalable de Marsh. Tous les énoncés concernant des questions actuarielles, fiscales, comptables ou juridiques sont fondés uniquement sur notre expérience en tant que courtiers d'assurance et conseillers en risques et ne doivent pas être considérés comme des conseils actuariels, comptables, fiscaux ou juridiques, pour lesquels vous devriez consulter vos propres conseillers professionnels. Toute modélisation, analyse ou projection est sujette à une incertitude inhérente, et l'analyse de Marsh pourrait être considérablement affectée si les hypothèses, conditions, renseignements ou facteurs sous-jacents sont inexacts ou incomplets ou devaient changer. Les informations contenues dans le présent document sont basées sur des sources que nous croyons fiables, mais nous ne faisons aucune déclaration ou garantie quant à leur exactitude. Sauf disposition contraire d'une entente entre vous et Marsh, Marsh n'a aucune obligation de mettre à jour l'analyse de Marsh et n'a aucune responsabilité envers vous ou toute autre partie en ce qui concerne l'analyse de Marsh ou tout service fourni par un tiers à vous ou à Marsh. Marsh ne fait aucune déclaration ni ne donne aucune garantie concernant l'application du libellé des polices ou la situation financière ou la solvabilité des assureurs ou des réassureurs. Marsh ne donne aucune assurance quant à la disponibilité, au coût ou aux conditions de la couverture d'assurance.